



Avis d'ouverture

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde organise,
pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2020

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES PAR LA VOIE DE L'AVANCEMENT DE GRADE AU GRADE D'ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE (CATEGORIE C)

CONDITIONS D'ACCES

Ouvert aux adjoints du patrimoine territoriaux ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Les conditions d'inscription seront appréciées au plus tard le 31 décembre 2021 en application des dispositions de l'article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié.

CDG ORGANISATEUR	LIEU DES EPREUVES
CDG de la Gironde Immeuble HORIOPOLIS 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30 www.cdg33.fr	Bordeaux ou, le cas échéant, dans sa proche banlieue

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION	DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS	EPREUVE ECRITE
Mardi 22 octobre 2019	Mercredi 27 novembre 2019	Jeudi 5 décembre 2019	Jeudi 26 mars 2020

Attention : les inscriptions (retraits de dossiers, demandes de dossiers par voie postale, préinscriptions en ligne sur internet, dépôt des dossiers) s'effectuent auprès du CDG organisateur, indiqué dans le tableau ci-dessus selon les modalités pratiques de ce dernier (renseignements sur les sites internet des CDG).